

Le Reflet de St-Liboire



● Revue d'information regroupant tous les organismes de St-Liboire ●



SAMEDI LE 31 OCTOBRE DE 16 h à 19 h

Les enfants sont invités à partir à la chasse aux friandises.




Pour l'occasion, une surveillance sera effectuée par les Pompiers de Saint-Liboire et le service des Premiers Répondants, afin de permettre aux enfants de circuler de façon sécuritaire sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire.





LA VIE À ST-LIBOIRE

OCTOBRE 2015

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Vendredi	23	19 h	Comité des Aînés - Jeux d'habileté	Domaine Saint-Liboire 123, rue Gabriel
Lundi	26	19 h 30	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » Les échinacées, une tendance Denis Bernard	Salle municipale St-Valérien-de-Milton 1384, rue Principale Saint-Valérien-de-Milton
Mercredi	28	19 h	Heure du conte Spécial Halloween	Bibliothèque
Vendredi	30		Disco - Halloween 19 h à 22 h	Hôtel de ville
Samedi	31		HALLOWEEN - 16 h À 19 h 	
Tous les mardis de 14 h à 16 h - Cartes et jeux de société au Domaine St-Liboire				

NOVEMBRE 2015

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Dimanche	1 ^{er}		ON REVIENT À L'HEURE NORMALE DE L'EST (ON RECULE L'HEURE) 	
Mardi	3	20 h	Séance du Conseil Municipal 	Hôtel de ville
Jeudi	5	19 h 30	Comité de la Rivière Noire (CRN) Assemblée générale annuelle	Salle du Conseil municipal 960, chemin de Milton Saint-Valérien-de-Milton
Lundi	9	19 h 30	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » Décorations de Noël	Centre communautaire 885, rue Lanoie Upton
Vendredi	13	19 h 30	Bingo des Chevaliers de Colomb	Salle des Chevaliers de Colomb
Vendredi	20	19 h	Comité des Aînés Spectacle de Noël	Domaine Saint-Liboire 123, rue Gabriel
Mercredi	25		Vaccination antigrippale 12 h 30 à 19 h (Voir article complet)	Hôtel de ville Saint-Liboire 21, place Mauriac
Jeudi	26		Vaccination antigrippale 12 h 30 à 19 h (Voir article complet)	Hôtel de ville Saint-Liboire 21, place Mauriac

INFORMATIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Courriel ; admin@municipalite.st-liboire.qc.ca

Site internet : www.municipalite.st-liboire.qc.ca

450 793-2811

Hôtel de ville

21, place Mauriac

Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h *Fermé en après-midi*

Bibliothèque municipale

450 793-4751

Responsable

Madame Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi	8 h à 12 h	13 h à	18 h 30	à 20 h 30
Mardi	8 h à 12 h	16 h	19 h	à 20 h 30
Mercredi	10 h à 12 h	13 h à	19 h	à 20 h 30
		16 h		
		13 h à		
		16 h		

Loisirs de St-Liboire inc.

450 793-4825

Responsable

Francine Dion

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info patinoire 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Mardi et jeudi 8 h à 12 h

MEMBRES DU CONSEIL

	Monsieur Denis Chabot, maire	450 793-2717	
Guylaine Morin	450 793-3176	Johanne Grégoire	
Siège numéro 1		Siège numéro 2	
Yves Winter	450 793-4718	Nadine Lavallée	450 793-3054
Siège numéro 3		Siège numéro 4	
Claude Vadnais	450 793-4333	Nicolas Proulx	450 793-3169
Siège numéro 5		Siège numéro 6	

Séance du Conseil Premier mardi de chaque mois, 20 h
Exception en janvier et au mois d'août le 2^e mardi à 20 h

EMPLOYÉS MUNICIPAUX - ADMINISTRATION

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Louise Rajotte
Adjointe-administrative

Janie Rondeau
Inspecteur en bâtiment

Christiane Messier
Adjointe à la direction générale
Monic Guérin
Réceptionniste

EMPLOYÉS MUNICIPAUX – TRAVAUX PUBLICS

François Lévesque
Coordonnateur en voirie, aqueduc et égouts
450 278-2814

Nathalie Turcotte
Employée de voirie
450 779-5467

Sébastien Roux
Opérateur en traitement de l'eau
450 278-2810

Veillez noter que la Municipalité ne se tient pas responsable en cas d'erreur de publication ou des commentaires publiés par les différents intervenants.



Municipalité de Saint-Liboire

AVIS À LA POPULATION DESSERVIE PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Le conseil municipal de Saint-Liboire aimerait apporter certaines précisions quant à la façon de procéder pour aviser les citoyennes et citoyens branchés au réseau d'aqueduc quand il y a un avis d'ébullition « feuillet » à distribuer aux gens touchés par l'avis.

Sachez qu'il y a environ 700 résidences et commerces, institution publique ou autres à aviser lors d'un avis d'ébullition, alors vous comprendrez que s'il fallait arrêter à chaque porte pour expliquer le « pourquoi/comment/quand » il faudrait plus de 116 heures d'explications si on compte environ 10 minutes par résidence.

C'est un non-sens... La façon la plus rapide de rejoindre tout le monde, que nous avons trouvée à date, est de coller des feuillets dans la porte des résidences et de sonner à la porte pour aviser nos gens.

De plus, les personnes qui font la distribution des feuillets, sont très disponibles, fiables et compétentes pour faire ce travail, surtout au moment où le bris se produit, le conseil municipal s'attend donc à la bonne collaboration de la population en général afin de faciliter la tâche des distributeurs de feuillets.

En terminant, comme les bris du réseau, les baisses de pression ou autres, sont toujours imprévus, nous souhaiterions recevoir plus votre coopération que vos propos blessants.

Souhaitant votre bonne collaboration pour le futur,

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Au nom du Conseil Municipal de Saint-Liboire
2015-10-07

21, Place Mauriac, C.P. 120, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél.: (450) 793-2811 Télécopieur: (450) 793-4428
admin@municipalite.st-liboire.qc.ca

Le mot des inspecteurs

Stationnement de nuit - Rappel

Selon le règlement no 250-11 concernant le stationnement et la circulation sur les chemins publics de la Municipalité et autorisant certaines personnes à émettre des constats d'infraction, il est interdit de stationner tout véhicule dans les chemins publics de la Municipalité entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} avril, de minuit à 6 heures.

Abri d'auto temporaire



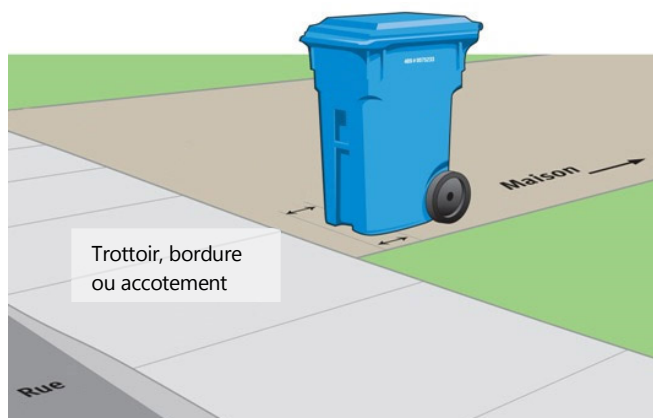
Selon le règlement de zonage, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire entre le **1^{er} octobre** et le **1^{er} mai**. Après cette date, l'armature et le recouvrement devront être enlevés totalement.

L'abri d'auto temporaire doit être distant de 2,5 mètres (8 pieds) de l'emprise de la rue et de 0,5 mètre d'une ligne latérale de lot. Sur les lots de coin, une distance minimale de 3 mètres (9,9 pieds) de l'emprise doit être observée pour les premiers 15 mètres (49,2 pieds) afin de ne pas nuire à la visibilité et au déblaiement de la neige.

Nous comptons sur votre entière collaboration.

Avis concernant les différents bacs

Pour ne pas nuire à la circulation ou au déneigement qui commencera bientôt, il est important de déposer vos bacs à ordures, de récupération ou de matières organiques au bon endroit. Vous pouvez suivre les indications au croquis ci-joint, soit de placer les bacs de façon à dégager le trottoir ou la voie publique et **laisser un espace entre les bacs** (lorsqu'il y en a plus d'un), pour faciliter les manœuvres du camion.





RAPPEL LECTURE COMPTEUR D'EAU

Pour ceux qui ont reçu un **avis de lecture du compteur d'eau** et qui ne nous l'ont pas encore fait parvenir, il serait important de nous faire parvenir la lecture le plus tôt possible. **Cette lecture est importante car elle permet de facturer votre consommation annuelle**, si nous ne recevons pas la lecture nous devons vous facturer suivant une estimation.

Vous pouvez faire parvenir la lecture par courriel à reception@municipalite.st-liboire.qc.ca ou encore en laissant un message dans la boîte vocale au 450 793-2811 poste 21.

JE CONSOMME!
EAUTREMENT.



Afin de couvrir les frais de fourniture d'eau potable aux immeubles desservis, le taux fixé pour chaque logement ou commerce est établi à :

- *0,55 \$ du mètre cube et ce, pour les premiers 275 mètres cubes utilisés par logement ou par commerce;*
- *1,60 \$ du mètre cube pour toute consommation supérieure à 275 mètres cubes utilisés par logement ou par commerce.*

BIBLIO

SAINT-LIBOIRE

450-793-4751

La Bibliothèque présente :
l'heure du conte

Spécial Halloween
Déguise-toi et viens t'amuser !

28 octobre 19 h



BOO!

Prenez note : Il n'y aura pas
d'heure du conte en novembre

BIBLIO SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac
450-793-4751

*L'heure du conte
Avec animation*

Mercredi 28 octobre 2015

Spécial Halloween

À 19 h



Concours courriel@gagnant

*Cet automne, votre adresse courriel
pourrait être gagnante!*

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie (RBM) et ses bibliothèques affiliées organisent un concours au public cet automne. Du 21 septembre au 27 novembre 2015, passez à votre bibliothèque et laissez votre adresse de courrier électronique au comptoir de prêt. En complétant votre dossier d'utilisateur et en demandant votre NIP, vous profiterez ainsi de plus de services. Remplissez ensuite le coupon de participation qui vous sera remis et courez la chance de gagner un iPad mini! Le tirage aura lieu le 15 décembre 2015.

Pour plus d'information, visitez mabibliotheque.ca/monteregie.

Bonne chance!



La couleur de l'iPad mini peut différer de la photo.

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie en chiffres

63 municipalités affiliées | **25 500** abonnés | **415 000** prêts | **600 000** documents | **13**
municipalités associées

BIBLIO SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

*L'heure du conte
Avec animation*

Mercredi 28 octobre 2015

Spécial Halloween

À 19 h



Nouvelles acquisitions

Romans adultes

Le choix du laird / Scott, Amanda

Paula 1, 2, 3 et 4 / Mathieu, André

La justicière : la finale des coupables / Aubin, Marc

Tu peux toujours courir / Chevalier, Valérie

Une ingénue à l'Expo / Charland, Jean-Pierre

La maîtresse d'école / Toussaint, Ismène

L'envol / Robillard, Anne

Miss Patrouille : l'amour au bout du radar / Gauthier, Francine

Documentaires adultes

Être femme à 40 ans / Blais, Johanne

Famille futée 2 : 175 recettes santé à moins de 5 \$ par portion / O'Gleman, Geneviève

Romans jeunesse

Écris-moi si tu peux! / Bourgault, Catherine

Opération Ping Pow Chow / Brouillette, Daniel

Populaire (et superficielle) / Labonté-Chartrand, Martine

Bandes dessinées

Paola Crusoé. 1, 2, 3 / Domecq, Mathilde

Ma mère et moi : 1 et 2 / Cantin, Marc

La légende des Jean-Guy / Cloutier, Claude

District 77 1, 2 et 3 / Dugand

Le chien gardien d'étoiles / Murakami, Takash





Tu as entre
10 et 15 ans...



Organise une disco
HALLOWEEN

Vendredi 30 octobre 2015

De: 19 h à 22 h

Endroit: Sous-sol de l'hôtel de ville

Prix de présences pour les plus beaux costumes.





HALLOWEEN - SÉCURITÉ

SAMEDI LE 31 OCTOBRE DE 16 h à 19 h

Sorcières, princesses, monstres et fantômes, préparez-vous à fêter l'Halloween, le 31 octobre prochain. Pour votre sécurité, suivez bien les recommandations de vos parents et surtout, soyez prudents dans les rues.

- Lors de vos déplacements, assurez-vous de toujours faire partie d'un groupe d'au moins trois personnes;
- Informez vos parents de l'endroit où vous serez en tout temps;
- **Ne sonnez pas aux maisons mal éclairées ou non-éclairées;**
- Dans la mesure du possible, marchez sur le trottoir ou la piste cyclable. S'il n'y a pas de trottoir, marchez du côté de la route qui fait face à la circulation.
- Ne passez pas votre temps à traverser la rue. Faites tout un côté de la rue, puis revenez de l'autre côté.

Conseils aux citoyens

❖ **Vous désirez participer à la fête :**

- Allumez l'éclairage extérieur;
- Décorez votre propriété avec des citrouilles éclairées ou autres...

❖ **Vous ne désirez pas participer à la fête**

- **Une maison sombre est le signe que vous ne désirez pas participer à la fête, donc si vous ne voulez pas de visite, gardez les lumières avant éteintes.**

Halloween ?



Non merci !

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Le Comité de circulation routière

LE CCR VOUS INVITE À VENIR LES RENCONTRER
À LA GLORIETTE, DU PARC DES BÉNÉVOLES SITUÉE
AU COIN DES RUES RODIER ET PÂQUETTE DE 16 h À 19 h
CAFÉ, CHOCOLAT CHAUD ET TIMBITS VOUS SERONT SERVIS

LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE ST-LIBOIRE



À l'occasion de l'Halloween, les premiers répondants seront présents sur le territoire de la municipalité.



Afin que l'Halloween soit remplie de surprises et de plaisir voici quelques conseils pratiques :

- Les costumes devraient être de couleurs pâles, ignifuges et munis de bandes réfléchissantes.
- Les costumes devraient être suffisamment courts pour ne pas faire trébucher les enfants.
- Se tenir éloignés des flammes et des chandelles. (Les costumes peuvent être très inflammables.)
- Utilisez du maquillage au lieu des masques.
- Marcher sur les trottoirs, pistes cyclables et non dans la rue.
- Visiter d'abord un côté de la rue et l'autre ensuite. Traverser la rue aux intersections et aux traverses pour piétons.
- Rappelez aux enfants de regarder des deux côtés de la rue avant de traverser au cas où il y aurait des voitures.
- Les enfants devraient circuler en groupes de 4 ou 5. Les jeunes enfants devraient être accompagnés d'un adulte.
- Visitez les maisons décorées seulement.
- Assurez-vous que les enfants sachent qu'ils doivent accepter les friandises à la porte et qu'ils ne doivent pas monter dans les voitures ou entrer dans les maisons ou appartements d'étrangers.
- Rappelez aux enfants d'attendre qu'un adulte à la maison vérifie les friandises et gâteries avant de les manger. Les bonbons ne doivent pas être mangés si l'emballage est déjà ouvert.



En cas d'urgence COMPOSEZ LE 911

Pour toute information ou tout commentaire:

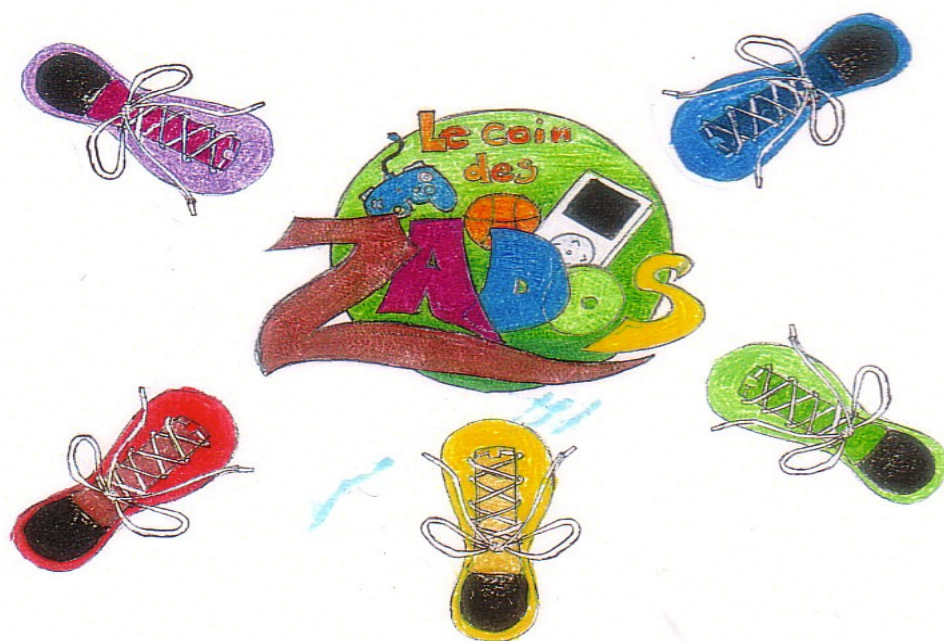
450-793-4334 (Boîte vocale)

serviceprst-liboire@hotmail.com



DATES	DISCO
30 OCTOBRE	HALLOWEEN
4 DÉCEMBRE	NOËL AVEC ÉCHANGE DE CADEAUX
22 JANVIER	BONNE ANNÉE PIZZA (\$)
12 FÉVRIER	ST-VALENTIN
18 MARS	PÂQUES ET CABANE À SUCRE (\$)
29 AVRIL	DISCO DE FERMETURE

**LIEU: SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE
HEURE: 19H00 À 22H00**



Le Coin des Zados
est à la recherche de
parents bénévoles
pour leurs soirées disco.

Vous êtes intéressé...

Contactez-nous au 450 793-3054,
450 793-3169 ou 450 793-3310

SAMEDI 31 OCTOBRE
AU CLUB DE GOLF ACTON VALE

Parade canine Spectacle rock

AU PROFIT DE FONDATION CAMEL

Parade de mode 
CANINE
sous le thème
HALLOWEEN

Samedi 31 octobre 2015 à 15h
au Club de golf Acton Vale
1000, route 116, Acton Vale, QC J0H 1A0

Chien et maître déguisés



10\$

Cette soirée est une gracieuseté de
BACKDOOR
Overdrive

Le meilleur du rock classique
Membres du groupe Backdoor Overdrive :
Patrick Bujold, Roger Lafrance, Maxime da Silva et Jonathan Gagnon

Samedi 31 octobre 2015 à 21h
au Club de golf Acton Vale
1000, route 116, Acton Vale, QC J0H 1A0



10\$

CLUB DE GOLF ACTON VALE
1000 route 116, Acton Vale, Qc J0H 1A0



Fondation Caramel
REFUGE CHIENS ET CHATS

1449, rang 11, Saint-Valléien Québec J0H 2R0
Tél.: 450.549-2935 • Téléc.: 450.793.2911
caramel@leclubon.com

CONTRÔLE ANIMALIER
450-549-2935



Québécon
Projet clé en main



amcor

Location de salles commandité par



CLUB DE GOLF
ACTON VALE



GÉRARD DION
& FILS
INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Restauration sur place



LA PARADE DU PÈRE NOËL

Dimanche 6 décembre 2015

**Gens de Saint-Liboire
vous désirez prendre
part à la fête !**

Pour la joie des enfants,
vous êtes invités à
participer, soit en
fabriquant un char
allégorique ou en vous
costumant.



Inscrivez-vous par téléphone au 450 793-3176.

Vous êtes attendus en grand nombre !

Pastorale Paroissiale

MESSE DE NOËL

Le 24 décembre 2015, nous avons la chance de participer à la messe de minuit à Saint-Liboire, depuis que nous vivons en Unité des Semeurs, l'occasion est moins fréquente de revivre la naissance de Jésus-Enfant à minuit accompagné des chants de circonstances.

MESSE DU JOUR DE L'AN

Cette année, nous aurons une messe pour l'Unité des Semeurs le 1^{er} janvier 2016 à l'église Saint-Éphrem d'Upton à 10 heures. À noter à votre agenda.

RÉFLEXION : ÊTRE CHRÉTIEN... C'EST COMME ÊTRE UNE CITROUILLE

Dieu te recueille, t'emporte chez lui et te nettoie de toute la saleté qui te recouvre.

Il t'ouvre, te touche au fond de toi-même et y enlève toutes les parties dégoûtantes... incluant les graines de doute... de haine...et d'envie... etc...

Puis il te découpe un visage souriant et dépose en toi sa lumière pour éclairer les autres.

Cette pensée m'a été transmise par une autre citrouille.

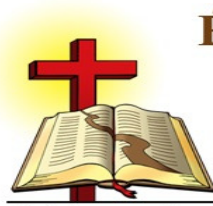
C'est à ton tour maintenant de la transmettre à une autre citrouille.

Je l'ai tant aimée que je l'ai transmise à toutes les citrouilles de mon jardin.



BON HALLOWEEN À TOUS !

Louissette Phaneuf présidente du C.P.P.



Église Évangélique Baptiste de Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Déçu par la religion !

Lors de la campagne électorale qui vient à peine de se terminer, la religion a encore une fois pris trop d'espace. Mais ne vous inquiétez pas, je n'ai pas l'intention de faire le procès d'aucune religion. De toute manière, je crois que chaque religion a de bonnes choses et d'autres qui viennent profondément nous troubler, même nous choquer. La religion c'est la tentative pour l'humanité de trouver Dieu, c'est la recherche de quelque chose de plus grand que nous. Par la religion, l'homme cherche à plaire à Dieu pour gagner son approbation. Malheureusement cette recherche du divin inclut parfois de grandes folies supposément au nom de Dieu.

Nous avons probablement tous de bonnes raisons d'être déçus de la religion, certains ont même raison d'être en colère. Ce qui est dommage, c'est que la déception face à la religion nous amène parfois au rejet de Dieu. Je ne sais pas où nous avons découvert que Dieu est venu inventer une religion, au contraire Jésus traite souvent d'hypocrites les religieux de son époque. Par contre ce qui est brûlant sur le cœur de Dieu, c'est d'avoir une relation personnelle et intime avec chaque personne, c'est pour cela qu'il a envoyé son Fils Jésus afin que par sa mort sur la croix nous soyons réconciliés avec Lui. La religion c'est la tentative de l'homme d'atteindre Dieu. Le message de la Bible, c'est le désir de Dieu d'atteindre l'homme.

« Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »

Épître de Paul aux Éphésiens chapitre 2.8-9

La religion dit : « fais des œuvres pour atteindre Dieu ». Dieu dit : « j'ai tout accompli par mon Fils, reçois gratuitement mon cadeau ».

La religion t'a déçu, ne rejette pas Dieu sans avoir considéré son cadeau !

Les dimanches à 10 h. **C'est une invitation!**

COMITÉ DES AÎNÉS

VOITURAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Le service a effectué neuf (9) voiturages et accompagnements au cours du mois de septembre 2015. Un grand merci aux bénévoles qui assurent ce service.

ATTENTION : Pour profiter du service, une journée ou deux avant l'événement composez le numéro 450 793-2811 poste 21.

ACTIVITÉS À VENIR AU DOMAINE ST-LIBOIRE À 19 h

Vendredi 23 octobre 2015

- JEUX D'HABILETÉ

Vendredi 20 novembre 2015

- SPECTACLE DE NOËL

Bienvenue à tous 50 ans et +



CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ

LES MARDIS DE 14 h À 16 h

AU

DOMAINE ST-LIBOIRE
123, rue Gabriel



Bienvenue à toutes et à tous!

Au nom du comité, *Raymond Tardif*

LA VACCINATION ANTIGRIPPALE

PRÈS DE CHEZ VOUS

Ne tardez pas à téléphoner, le nombre de places est limité.
Service offert entre 12 h 30 et 19 h.

Points de vaccination	Date	Téléphone	Pour les municipalités de :
-----------------------	------	-----------	-----------------------------

Réservation obligatoire entre le 26 octobre et le 13 novembre 2015

Saint-Hugues Salle municipale, 390, rue Notre-Dame	17 novembre	450 794-2832 poste 1	La Présentation, Saint-Louis Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Hugues et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie Centre sportif et culturel, 50, rue Garneau	18 novembre	450 772-2488	Saint-Pie
Saint-Damase Complexe sportif, 105, rue Sainte-Anne	19 novembre	450 797-3341 poste 4002	Saint-Damase et Sainte-Madeleine

Réservation obligatoire entre le 2 et le 20 novembre 2015

Saint-Jude Salle communautaire, 930, rue du Centre	24 novembre	450 796-2317	La Présentation, Saint-Louis Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Hugues et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Liboire Bureau municipal, 21, place Mauriac	25 et 26 novembre	450 793-2811 poste 21	Saint-Liboire et Saint-Valérien-de-Milton

Il est à noter qu'un point de service peut recevoir entre 70 et 90 personnes.



La vaccination,
la meilleure protection

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

Autre lieu de vaccination : Le CISSS de la Montérégie-Est offre également l'opportunité à la population de recevoir le vaccin gratuitement, sans rendez-vous :

aux Galeries St-Hyacinthe, près du cinéma
du 2 au 27 novembre 2015
du lundi au vendredi, entre 13 h et 20 h



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est

Québec 



Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 26 octobre 2015 à 19 h 30 à la salle municipale au 1384, rue Principale St-Valérien-de- Milton.



Conférencier : Denis Bernard qui nous entretiendra sur « Les Échinacées une tendance ».

Notre invité, Denis Bernard, est un conférencier passionné, chroniqueur et auteur il nous fera redécouvrir les Échinacées. Présentation des espèces et origines, entretien, culture, maladies et multiplication.

Il fut pendant plus de dix ans (1995-2005), président de la Société d'Horticulture et d'Écologie de Repentigny et un autre dix ans comme membre au sein du conseil d'administration (1985-1995), à titre de secrétaire et de trésorier. Conférencier dans plusieurs Sociétés d'Horticulture et d'Écologie du Québec.



Les billets pour le souper de Noël du samedi 5 décembre sont maintenant en vente. Les membres paieront leur billet 32 \$ et les non-membres 37 \$. L'invitation est pour les gens de 16 ans et plus. La date limite d'achat est le 28 novembre. Ne manquez pas cette occasion de venir vous amuser! Pour informations ou l'achat de billets, contactez-nous : au Tél. : 450 793-4272.

Les billets seront en vente ce soir et aussi lors de la conférence du 9 novembre à Upton.

Nous connaissons lors de cette soirée les grands gagnants du concours de Photos « Vue d'ensemble de votre jardin » pour membres seulement : évaluées et choisies par les membres. Prix (valeur approximative) 1^{er} prix 75 \$ et 2^e prix 50 \$, participez en grand nombre et bonne chance à tous.

Ce sera aussi notre **grand tirage trimestriel de participation à l'appréciation de la conférence**, prix d'une valeur approximative de 150 \$ pour membre en règle seulement. Soyez présent et bonne chance à tous!

N'oubliez pas qu'en octobre c'est l'échange entre les membres de graines de semences identifiées, déposez-les à votre arrivée à l'endroit approprié et l'échange aura lieu après la conférence à la fin de la soirée.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, on vous y attendra avec plaisir! Entrée gratuite pour les membres et 5 \$ pour les non-membres, goûter léger, prix de présence et tirages. **N'oubliez pas votre tasse! Courez la chance de gagner une carte-cadeau de 25 \$ chez IGA Benoît de St-Hyacinthe, chaque mois.**



Bienvenue à tous, amateurs de jardinage, amenez vos amis.

Gilles Paradis

Président de la SHELTC,
appuyé des membres du Conseil d'administration 2015-2016.



*L'environnement
notre passion!*

Pour informations : Tél. : 450 793-4272

sheltc@fsheq.net

www.sheltc.tsheq.org



**Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie
« Les Trois Clochers » le lundi 9 novembre 2015 à 19 h 30
au Centre communautaire au 885, rue Lanoie à Upton.**



Conférencières : Geneviève Shooner et Dany Drolet, Fleuristes. Elles nous enseigneront à confectionner de belles décorations de Noël. Venez constater comment il est facile de faire soi-même nos décorations pour embellir l'intérieur et l'extérieur de notre maison pour le temps des fêtes. Elles sauront vous captiver par leur originalité et leur bonne humeur.

Employées de la boutique **Fleuriste Bergeron à Drummondville**, elles continuent de développer une relation particulière avec les fleurs et elles s'efforcent de faire découvrir à la clientèle qu'il est possible à la fois, de faire plaisir et de se faire

plaisir.

Toutes ces créations florales de Noël vous seront offertes en tirage à la fin de la soirée.
À qui la chance de repartir avec l'un d'eux? On compte sur votre présence en grand nombre.



Évènement à ne pas manquer!

Souper de Noël exceptionnel suivi d'une conférence
le samedi 5 décembre 2015 dès 18 h
sur réservation seulement.

Votre Société d'horticulture vous revient encore cette année avec son souper du temps des fêtes, vous êtes tous invités à vous joindre à nous à l'occasion de cette belle soirée avec nul autre que votre Président Gilles Paradis dès 18 h. Copieux buffet chaud, vous aurez l'occasion de visionner le survol des activités tenues en 2015, le tout suivi de la conférence « **Mes jardins coups d'oeur** », entrecoupés de plusieurs éléments humoristiques accumulés au fil des années au cours de mes conférences à travers le Québec, venez rire et festoyer avec nous.

Comme le veut la coutume, il y aura des tirages de beaux prix de présence. Des billets seront aussi en vente, afin de vous donner l'occasion de repartir avec de très beaux cadeaux.



Ne manquez pas cette opportunité de venir fraterniser avec les membres qui vous entourent, votre famille, vos amis, vos voisins. Ne ratez pas cette chance de passer une agréable soirée, achetez vos billets dès maintenant. Soyez des nôtres, nous vous y attendrons.

Pour cette soirée, les membres paieront leur billet 32 \$ et les non-membres 37 \$. L'invitation est pour les gens de 16 ans et plus. La date limite d'achat des billets est le 28 novembre 2015. Venez vous divertir, vous ne le regretterez pas.

Pour plus d'informations : Simonne Tél. : 450 793-4272. Les billets sont en vente à compter de 19 h le soir de la conférence ou par téléphone.

Bienvenue à tous, amenez vos amis.

Gilles Paradis

Président de la SHELTC,
appuyé des membres du Conseil d'administration 2015-2016.

Pour informations : Tél. : 450-793-4272

sheltc@fsheq.net

www.sheltc.fsheq.org



*L'environnement
notre passion!*

Capsule rédigée par Jeunes en santé



Ne sautez pas le dîner!

Est-ce que vos journées de travail sont tellement remplies que vous oubliez de dîner? Les Canadiens sont nombreux à sauter le dîner. En effet, 36 pour cent d'entre eux affirment ne pas avoir le temps de dîner.

Un bon moyen de ne pas sauter le dîner consiste à apporter votre propre dîner. En ce faisant, si vous êtes trop occupé pour quitter le bureau et aller chercher votre dîner, vous pourrez vous replier sur votre propre dîner.

Pour un dîner superbe, faites une salade avec des protéines, comme une poitrine de poulet, des pois chiches, des noix ou un œuf dur.

Salade d'épinards

Ingrédients

- 5 tasses de bébés épinards
 - 1 pomme rouge, coupée en petits dés
 - ½ concombre anglais, coupé en petits morceaux
 - ½ tasse (125 ml) de graines de tournesol, non salées
 - 2 c. à thé (10 ml) de vinaigre de vin rouge
 - ¼ tasse (60 ml) d'huile de canola
 - 4 c. à thé (20 ml) de sirop d'érable
 - 2 c. à thé (10 ml) de moutarde de Dijon
- *Pour que votre salade contienne plus de protéines, vous pourriez ajouter quelques morceaux de poitrine de poulet.

Préparation

1. Mettre tous les ingrédients de la salade dans un grand bol : bébés épinards, pomme, concombre et graines de tournesol.
2. Dans un petit bol, mélanger les ingrédients de la vinaigrette à l'aide d'un petit fouet : vinaigre de vin rouge, huile de canola, sirop d'érable et moutarde de Dijon.
3. Mettre la vinaigrette dans la salade et bien mélanger.
4. Servir.



15 000\$
en bourses d'études

**La Caisse Desjardins
du Plateau maskoutain**
mise sur
L'AVENIR DES JEUNES

Une aide financière de ta caisse
pour **POURSUIVRE TES RÊVES**
et **ALLER PLUS LOIN!**

BOURSES OFFERTES AUX ÉTUDIANTS :

- ✓ École professionnelle
- ✓ Collégial
- ✓ Universitaire

Période d'inscription
du 12 octobre 2015
au 15 janvier 2016

Le programme de bourses d'études de la Caisse a pour objectif principal d'encourager et d'aider les étudiants âgés entre 16 et 35 ans, membres de la Caisse depuis un an, à poursuivre des études menant à l'obtention d'un diplôme.

TAILLE-TOI UNE CHANCE DE GAGNER!



Desjardins
Caisse du Plateau maskoutain

151, Gabriel
Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0
450-793-4491

1199, Principale
Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
450-773-1359

Courriel : caisse.t90004@desjardins.com





COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE (CRN) AVIS DE CONVOCATION Assemblée générale annuelle

Le Comité de la Rivière Noire (CRN) invite la population à participer à son assemblée générale annuelle qui se déroulera **jeudi, le 5 novembre prochain à 19 h 30**, à la salle du Conseil municipal de Saint-Valérien-de-Milton située au 960, chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton.

Toute personne ayant des activités, travaillant ou résidant dans l'une des municipalités de Saint-Liboire, de Saint-Valérien-de-Milton ou d'Upton peuvent joindre le Comité et assister à cette assemblée.

Voici un projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 novembre 2014
4. Présentation et adoption du rapport des activités
5. Modification des règlements généraux (si nécessaire)
6. Nomination du président d'élection
7. Élection des membres du conseil d'administration (Postes impairs)
8. Présentation des nouveaux membres du CA
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

Pour plus d'informations sur le Comité de la Rivière Noire, vous pouvez consulter le site internet de la Municipalité de Saint-Liboire sous la rubrique des Comités au www.municipalite.st-liboire.qc.ca .

Souhaitant avoir la chance de vous y rencontrer en grand nombre !

LE CA DU COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE



La Sûreté
du Québec
vous informe



PENSER ET AGIR FAMILLE

Objet : Parents et enfants sont invités à la prudence le soir de l'Halloween

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible, car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :

- Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu, ni dans sa voiture
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Sûreté du Québec
Poste de la MRC des Maskoutains
925, Dessaulles
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 3C4
450 778-8500

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
District de la Montérégie
450 641-7549

Bourse d'aide à la relève agricole

Jusqu'au 13 novembre pour soumettre votre candidature

L'appel de projets pour la Bourse de la relève agricole 2015 est présentement en cours. Pour une huitième année consécutive, la MRC des Maskoutains et ses précieux partenaires invitent les jeunes entrepreneurs de la grande région de Saint-Hyacinthe à soumettre leur candidature pour obtenir l'une des deux bourses de 10 000 \$ chacune. Les entrepreneurs ont jusqu'au 13 novembre 2015 pour déposer leur candidature. Cette initiative a pour but de reconnaître les efforts des entrepreneurs nouvellement propriétaires d'une entreprise agricole, ou en voie de l'être.

En ce qui concerne les critères d'admissibilité, les personnes intéressées doivent être âgées de 18 à 40 ans, être ou en voie de devenir propriétaires en partie ou en totalité d'une exploitation agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains, être membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), détenir une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec et avoir au moins un an d'expérience en agriculture.

Pour participer, il suffit de soumettre un formulaire d'inscription disponible sur le site de la MRC au www.mrcmaskoutains.qc.ca, sous l'onglet *Développement Économique/Financement/Fonds d'aide à la relève agricole*, et de faire parvenir un plan d'affaires ou une description complète du projet justifiant un besoin d'accompagnement, une lettre de motivation expliquant les particularités du projet ainsi que ses coordonnées à la MRC des Maskoutains, **avant le vendredi 13 novembre 2015 à midi**. Par la poste au 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 5C6, à l'attention de M. Steve Carrière ou par courriel à scarriere@mrcmaskoutains.qc.ca.

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001

Comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains

Un bulletin d'information est lancé

La MRC des Maskoutains lance son tout nouveau bulletin *Les Comités de bassin versant – Source de changement*, un outil d'information qui souhaite mettre en valeur les activités et réussites des comités de bassin versant actifs sur le territoire.

Ce bulletin permettra à la population de localiser les différents comités, d'en connaître les administrateurs, leurs réalisations et les événements à venir et il donnera le goût à de futurs bénévoles de s'impliquer. Il comprendra quelques articles portant sur des enjeux environnementaux, dont certains issus de partenaires importants dans la gestion de l'eau par bassin versant.

« *La vision novatrice de la MRC des Maskoutains en matière de gestion de l'eau par bassin versant permettra une amélioration de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages ruraux par la mise en place de projets pensés et réalisés par des citoyens qui se mobilisent autour de ces enjeux. La MRC considère important que le changement vienne des citoyens, ce qui aide à créer un sentiment d'appartenance* » note M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains, dans le premier numéro du bulletin.

La MRC des Maskoutains prévoit deux parutions par an. Le bulletin est en ligne sur le site Internet de la MRC des Maskoutains et disponible auprès des membres des comités et dans les municipalités du territoire. La MRC vous invite à le partager et ainsi créer un engouement pour l'engagement citoyen en matière de gestion de l'eau par bassin versant.

Une MRC proactive

Depuis 2010, en concertation avec l'UPA, la MRC travaille au démarrage et au soutien de comités de bassin versant sur son territoire. En 2013, l'embauche d'une agente de liaison a permis d'appuyer davantage les administrateurs de ces comités dans la gestion quotidienne de leurs activités et le développement de leurs projets.

Cet engagement en matière de gestion de l'eau par bassin versant permet aujourd'hui d'appuyer neuf comités de bassin versant, des OBNL tous formés d'administrateurs bénévoles.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Mme Anolise Brault, agente de liaison des comités de bassin versant à la MRC des Maskoutains, au 450 774-3156 ou à l'adresse abrault@mrcmaskoutains.qc.ca.

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001



Appel de candidatures

Membres bénévoles – Comité de Transport de la MRC des Maskoutains

La MRC des Maskoutains est à la recherche de deux représentants d'organismes ou de deux citoyens intéressés à siéger bénévolement sur son comité de Transport, un comité de nature consultative qui a pour mandat notamment de conseiller la MRC sur les orientations à prendre et les améliorations possibles des services offerts en matière de transport adapté et collectif régional.

Le mandat est d'une durée de deux ans, à compter de janvier 2016. Environ cinq rencontres sont à prévoir annuellement.

Les candidats recherchés doivent répondre idéalement aux critères suivants :

- Résider sur le territoire de la MRC des Maskoutains;
- Démontrer une connaissance de la clientèle admissible au transport adapté;
- Démontrer leur compréhension et leur intérêt pour le maintien et le développement des services de transport adapté et collectif régional;
- Avoir la capacité d'analyser les dossiers dans une optique positive et constructive;
- Participer activement aux discussions et faire preuve d'impartialité.

Les personnes intéressées par cette offre sont priées de faire parvenir, soit par courrier électronique ou par la poste régulière, une lettre de motivation expliquant leur volonté de siéger sur le comité de Transport de la MRC des Maskoutains et leurs expériences pertinentes, et ce, au plus tard avant le 15 novembre 2015. Les coordonnées de la MRC sont :

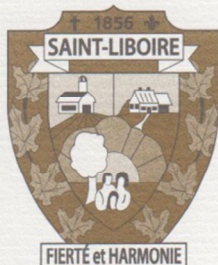
MRC des Maskoutains
M^e Josée Vendette, greffière
805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6
Téléphone : 450 774-3141 / Télécopieur : 450 774-7161
Courriel : jvendette@mrcmaskoutains.qc.ca

Veillez noter que seules les personnes sélectionnées seront contactées.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 24 septembre 2015.

La greffière,

M^e Josée Vendette, avocate
M.A.P. Gestion municipale



Municipalité de Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

Exercice financier 2016

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Liboire, à l'effet que débutera le 1^{er} janvier 2016, le troisième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal 2014-2015-2016 d'évaluation de la Municipalité. Prenez également note que le rôle d'évaluation pour l'**année 2016** a été déposé à mon bureau, le **8 septembre 2015**. Toute personne intéressée peut le consulter en se présentant au Bureau municipal situé au 21, place Mauriac à St-Liboire, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi, de 8 heures à midi et de 13 h à 16 heures, et le vendredi, de 8 h à midi.

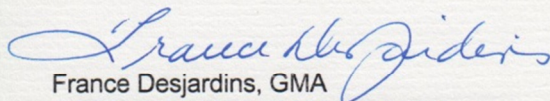
Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.c.F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision à ce sujet auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation.

Pour être recevable, cette demande de révision devra **remplir trois conditions** :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin ;
2. La demande doit être déposée ou envoyée par courrier recommandé au bureau de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6;
3. La demande de révision peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu des articles 174 ou 174.2 ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée au règlement adopté par la MRC des Maskoutains à ce sujet.

N.B. Dans le cas où la demande est effectuée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 8 septembre 2015


France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

21, Place Mauriac, C.P. 120, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél.: (450) 793-2811 Télécopieur: (450) 793-4428
admin@municipalite.st-liboire.qc.ca



Municipalité de Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

D'ENTRÉE EN VIGUEUR

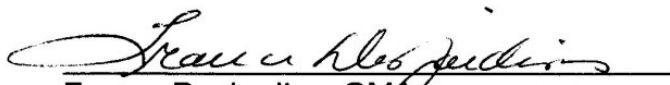
RÈGLEMENT NUMÉRO 279-15 RELATIF À L’AFFICHAGE ET L’INSTALLATION DES PLAQUES DE NUMÉROS CIVIQUES

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, France Desjardins, GMA, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Liboire, à l'effet que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2015, le règlement numéro 279-15 relatif à l'affichage et l'installation des plaques de numéros civiques.

L'objet de ce règlement est que chaque résidence de la municipalité soit bien identifiée quant à la numérotation de son immeuble.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 7 octobre 2015


France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation – Modification au règlement de zonage

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 86-97/63-15 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AJOUTER UNE SPÉCIFICATION CONCERNANT LES COMMERCES ASSOCIABLES À L'HABITATION

AVIS EST DONNÉ par la soussignée à l'effet que le Conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences d'un projet de règlement intitulé «Règlement amendant le règlement de zonage afin d'ajouter une spécification concernant les commerces associables à l'habitation».

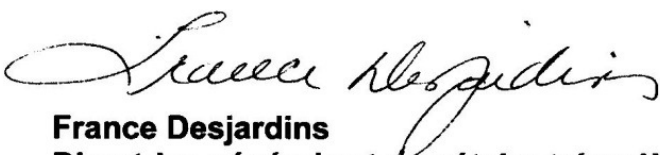
Ce projet de règlement a été adopté lors d'une séance du Conseil municipal tenue le 6 octobre 2015 et il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'objet de ce projet de règlement est de permettre un espace de travail pour un travailleur autonome dans un bâtiment accessoire et d'établir les conditions à respecter.

La séance de consultation publique se tiendra **mardi, le 3 novembre 2015, à 20 heures**, à la salle du Conseil située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire. Au cours de la séance publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur ce sujet seront entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire durant les heures régulières d'ouverture. Toute personne intéressée peut donc en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 7 octobre 2015



France Desjardins
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 6 octobre 2015, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Morin, Johanne Grégoire et Nadine Lavallée.

Messieurs les conseillers Yves Winter, Nicolas Proulx et Claude Vadnais.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-10-244

Il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 12 « divers » ouvert.

1.3 Adoption du procès-verbal du 1^{er} septembre 2015

Résolution 2015-10-245

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour des questions. Quelques questions et commentaires ont été soulevés.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – septembre 2015

Résolution 2015-10-246

Il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de septembre totalisant la somme de 197 794,81 \$, en plus des salaires versés au montant de 49 695,53 \$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
BMO Groupe Financier	Remboursement de taxes payées en trop	330,51 \$
Bureau en Gros /carte de crédit	2 calculatrices	195,43 \$
Chabot Denis	Fr. de déplacement - congrès 2015	471,25 \$
Commission des normes du travail	Frais d'administration	100,00 \$
Courrier de St-Hyacinthe (Le)	Appel d'offre - pavage Gabriel et Pâquette	225,35 \$
Croix-Rouge - Section maskoutaine	Billet pour souper-bénéfice - 30 septembre	125,00 \$
Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. d'août	2 174,22 \$
Dion Patrice	Remboursement taxes payées en trop	89,81 \$
Dir. de la gestion du fonds MERN	Avis de mutation - août	20,00 \$
Distribution DBC	Distribution du reflet d'août et sept.	119,00 \$
Donais & Fils	Réparer plafond - HDV	27,72 \$
Financière Manuvie	Frais asce collective - octobre	2 466,81 \$
Fournitures de bureau Denis	Papeterie	185,07 \$
Gestion Paramédical	Formation en secourisme (employés)	119,57 \$
Groupe Infoplus inc.	Renouvellement anti-virus - portables pour conseil	132,22 \$
	Serv. techniques - portables pour conseil	597,87 \$
Hydro-Québec	21 Place Mauriac	1 361,49 \$
Marché Sylvain Martel	Produits nettoyants	9,87 \$
	Achats pour épiluchette de maïs - comité des aînés	51,94 \$
Megaburo inc.	Frais de copie	111,04 \$
Méga Copie	Edition du Reflet - septembre	1 087,64 \$
Ministre du Revenu du Québec	DAS d'août 2015	10 216,13 \$
Produits sanitaires RPS	Produits nettoyants	147,16 \$
Protectron Drummond	Transférer système d'alarme sur ligne de fax	124,17 \$
Receveur Général du Canada	DAS - août 2015 (taux réduit)	2 792,08 \$
	DAS - août 2015 (taux régulier)	1 073,51 \$
Société Canadienne des postes	Timbres et lettre enregistrée	207,88 \$
Sogetel	Frais de tél. et fax - bureau municipal	489,85 \$
Tardif Raymond	Remb.achat pour épiluchette de maïs-Comité Aînés	87,04 \$

BIBLIOTHEQUE:

Fournitures de bureau Denis	Cartouche d'imprimante	68,98 \$
Girouard Julie	Remb. Achat de livres	390,74 \$
Norton anti-virus	Anti-virus pour les ordinateurs - biblio	63,23 \$
Sogetel	Frais tél. - Biblio	70,67 \$

LOISIRS:

Cloutier Bernard	Location d'équipement - animation gloriette	595,00 \$
Donais & Fils	Articles de jardinage pour entretien du parc bénév	100,31 \$
Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	9 741,00 \$

SERVICE INCENDIE:

ADT Canada inc.	Frais de surveillance - caserne	68,30 \$
Bell Mobilité	Frais cellulaire	19,44 \$
Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	267,35 \$
Extincteurs Milton	Recharge cylindres d'air	177,06 \$
Garage Luc Meunier	Entretien auto-pompe et Mack Citerne	165,56 \$
Guillemette inc.	Impeller pour pompe Bekerley	1 149,18 \$

Hydro-Québec	162 rue Gabriel	665,06 \$
Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	19,93 \$
Martin & Lévesque Inc.	Vêtements de travail pour les pompiers	655,88 \$
Ménard Yves	Remb.achat de jeu de tourvenis - caserne	22,98 \$
Sogetel	Frais de communication - caserne	211,14 \$
Télé Systèmes du Québec	2 radios portatifs et accessoires	2 068,41 \$

URBANISME:

Coté Yannick et Blanchard Christine	Remboursement frais modification de zonage	450,00 \$
Forest Louis	Fr. dépl.CCU-12mars,7mai,6juil.13août,16sept	150,00 \$
Heine Pierre	Fr. dépl.CCU-28janv,12mars,7mai,13août	120,00 \$
Rondeau Janie	Fr. dépl. - Tribunal administratif du Québec	67,85 \$
Taillon Yves	Fr. dépl.CCU-28janv,7mai,6juil,13août	120,00 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Apsam	Formation espaces clos - F. Lévesque	153,00 \$
Aquatech	Mesure des boues aux étangs	1 557,91 \$
Atelier Tanguay	Achat d'une tondeuse à poussée	494,26 \$
Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	204,22 \$
Carrière d'Acton Vale	Pierre pour rapiéçage des rues et inventaire	596,49 \$
Contrôle P.M. inc.	Sonde défectueuse puits 3, vérifier actuateur	485,25 \$
CST Canada	Carburant	823,68 \$
Dauphinois Nathalie in trust, notaire	Achat de 2 terrains pour puits # 4	95 871,09 \$
Donais et Fils inc.	Entretien usine d'épuration	58,74 \$
Excavation Laflamme et Ménard inc.	Nouvelle entrée de service - 1690 Rg St-Edouard	7 005,67 \$
	Travaux - puits # 4	819,61 \$
Garage Luc Meunier	Entretien Dodge - voirie	75,88 \$
Gestion Paramédical	Formation en secourisme (employés)	119,58 \$
Gibouleau Réal, Rembourseur	Réparation sièges et dossier véh.voirie	747,34 \$
Groupe Cameron	Frais d'inspection rongeurs - épuration	54,53 \$
Groupe Environex (Lab.S.M.)	Analyses eau potable et eaux usées	450,59 \$
Hydro-Québec	110 Terrasse Bagot	1 556,71 \$
	105 rue Lacroix	1 763,48 \$
	Éclairage public	840,88 \$
	210 route Quintal	86,47 \$
	11 rue Lemonde	366,92 \$
JY Tremblay, arpenteur-géomètre	Lotissement pour cessions - puits 4	1 609,70 \$
Lalime & frères inc.	Nettoyage du puits # 1	3 679,20 \$
Lettracom Granby inc.	Panneaux de signalisation	1 011,78 \$
Marché Sylvain Martel	Produits nettoyeurs	7,98 \$
Mcafee	Anti-virus pour ordinateur du garage	59,99 \$
Moreau Antonio Ltée	Imperméable, bottes pour employés+équip.sécurité	325,92 \$
Paysagement Benoit	Entretien des gazons - 5 ^e versement	1 437,19 \$
Pétroles Irving	Carburant	238,58 \$
Régie Interm. d'Acton et maskoutains	Ordures et redevances - août	7 287,03 \$
	Recyclage - août	1 979,83 \$
	Organique - août	4 114,62 \$
	Vidange installation septique	173,04 \$
Ressorts Maska inc.	Inspection Sterling	1 327,28 \$
	Changer lignes à freins - Ford	908,98 \$
Sogetel	Frais tél. - épuration	87,23 \$
	Frais tél. - aqueduc	184,29 \$
	Frais tél. - garage	130,12 \$

Transport Petit	14 voyages d'eau potable	7 000,00 \$
Vallières Asphalte	Rapiéçage des rues	9 334,82 \$
Wurth	Peinture pour entretien équipement voirie	176,26 \$
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		197 794,81 \$
Salaires versés	Septembre	49 695,53 \$

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2015-10-247

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 148 593,07 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

ADMINISTRATION:

Ministre des finances	Services S.Q. - 2 ^e versement	141 969,00 \$
-----------------------	--	---------------

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Bisson Service	Réparation de la pompe submersible - puits 1	1 155,82 \$
----------------	--	-------------

MRC des Maskoutains	Hon.ingénieur - pavage rues Gabriel et Pâquette	5 146,25 \$
---------------------	---	-------------

	Hon.ingénieur - entente intermunicipale, art.5	322,00 \$
--	--	-----------

TOTAL DES COMPTES À PAYER		148 593,07 \$
----------------------------------	--	----------------------

3.3 Règlement 279-15 concernant l'installation de plaques d'identification de numéro d'immeuble

Résolution 2015-10-248

Considérant que le service des premiers répondants et le service incendie de la Municipalité constatent une lacune au niveau de l'identification de la numérotation civique des immeubles de la municipalité et que cette lacune cause des pertes de temps considérables en situation d'urgence, réduisant ainsi l'efficacité et la rapidité des interventions ainsi que la sécurité des citoyens;

Considérant que toute Municipalité peut adopter un règlement pour régir le numérotage des immeubles, et ce, en vertu de l'article 67, paragraphe 5, de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que le conseil est d'avis que la numérotation civique installée de façon uniforme sur les immeubles construits du territoire de la Municipalité s'avérerait un outil indispensable afin d'assurer le repérage rapide desdits immeubles par les services d'urgences et d'utilités publiques;

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015 par la conseillère Guylaine Morin;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement suivant soit adopté :

- **Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.**

3.4 Formation ADMQ – Gestion des dossiers / archives

Résolution 2015-10-249

Considérant que l'Association des Directeurs municipaux du Québec offre une formation pour la Gestion des dossiers le 6 octobre prochain à Drummondville et que l'adjointe à la direction générale, madame Christiane Messier est intéressée à y participer, ce qui pourra l'aider grandement lorsque l'archiviste sera parmi nous en décembre;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adjointe à la direction générale, madame Christiane Messier à participer à la formation de l'ADMQ le 6 octobre prochain sur la Gestion des dossiers au coût d'environ 392 \$ plus les taxes applicables et d'en rembourser le coût de plus que tous les frais inhérents à cette formation.

3.5 Offre de services professionnels / conseillers juridiques Monty Sylvestre

Résolution 2015-10-250

Il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. au besoin pour la période débutant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de service du 3 septembre 2015. À noter qu'une rencontre se tiendra sous peu avec la procureure M^e Bernadette Doyon avec les élus et les employés.

3.6 Demande d'appui de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu – opposition à l'abolition du remboursement de taxes municipales aux producteurs agricoles

Résolution 2015-10-251

Considérant la proposition de la commission Robillard d'abolir le remboursement d'une partie des taxes municipales aux producteurs agricoles;

Considérant que Saint-Marcel-de-Richelieu est une petite municipalité rurale dans la MRC des Maskoutains;

Considérant que lors du dépôt du rôle triennal 2015-2018, la valeur des terres agricoles a subi une augmentation considérable de 30% dans la municipalité;

Considérant que la municipalité a implanté les taux variés afin de contrer le déséquilibre entre le secteur villageois et le secteur agricole qu'engendrait une telle hausse;

Considérant que le milieu agricole est sujet au respect des différentes lois en vigueur, dont le REA, CPTAQ, règlements des municipalités et MRC, le PAEF, etc, et par conséquent, doit atteindre des

objectifs fixés par le gouvernement pour l'exploitation de leur terre et/ou élevage à des coûts considérables;

Considérant que les terres agricoles de la MRC des Maskoutains sont reconnues pour être parmi les plus fertiles du Québec et génèrent 27,6% des revenus agricoles de la Montérégie (9,1% du Québec donnée du MAPAQ 2010);

Considérant que la MRC des Maskoutains s'est doté d'un PDZA dans lequel plusieurs faiblesses et contraintes sont compensées par un plan d'action promouvant de reconnaître la contribution exceptionnelle de l'agriculture dans l'économie locale soutenant les entreprises agricoles;

Considérant qu'il est primordial de garder une agriculture forte et en croissance;

Considérant que l'abolition du remboursement aurait des répercussions tout aussi considérables sur l'assiette fiscale des municipalités et, conséquemment les municipalités n'auront d'autres choix que de taxer les citoyens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Liboire appuie la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu qui s'oppose à la proposition de la Commission Robillard d'abolir le remboursement d'une partie des taxes municipales aux producteurs agricoles;

De transmettre une copie de la présente résolution au MAMOT et au MAPAQ, et;

De transmettre une copie de la présente à la FQM, à l'UMQ, à la MRC des Maskoutains de même qu'à l'UPA et au député de Saint-Hyacinthe, madame Chantal Soucy.

3.7 Demande pour participer au Défi SQ 2016

Résolution 2015-10-252

Considérant que le conseil municipal désire que la Municipalité participe à cette activité, il a été proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Liboire participe à cette activité, Défi SQ, Édition 2016, le 17 juin prochain et souhaite ardemment que l'École Henri-Bachand puisse y participer.

3.8 Offre de services pour palan mobile

Résolution 2015-10-253

Considérant que la municipalité a confectionné un palan mobile au garage municipal afin d'aider aux divers travaux de déplacements d'objets lourds;

Considérant que pour s'en servir adéquatement, le sceau d'un professionnel doit y être apposé;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater les ingénieurs Larocque Cournoyer afin de procéder à la vérification et l'attestation du palan mobile, selon leur offre datée du 11 septembre 2015 au montant de 2 300 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.9 Remplacement du disque dur de l'ordinateur à l'usine de filtration

Résolution 2015-10-254

Considérant que le disque dur de l'ordinateur de l'usine de filtration se devait d'être changé ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé par la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au remplacement du disque dur de l'ordinateur à l'usine de filtration et ce, selon la soumission de Contrôle PM inc. au montant d'environ 368,41 \$ plus les taxes applicables, et d'en effectuer le paiement.

3.10 Installation d'un bouton « panique » au bureau municipal

Résolution 2015-10-255

Considérant qu'il est essentiel que le bureau municipal soit muni d'un accessoire de sécurité (bouton panique) étant donné, entre autre, la grandeur de la bâtisse, pour ne nommer que celle-ci ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à faire l'installation d'un module d'expansion DSC (8 zones) bouton panic potter, le tout selon la soumission offerte par Protectron Drummond au montant d'environ 505,50 \$ plus les taxes applicables, et d'en effectuer le paiement.

3.11 Location de tables et chaises et rémunération de pompiers / scrutin du 19 octobre

Résolution 2015-10-256

Considérant le scrutin fédéral du 19 octobre prochain ;

Considérant qu'Élections Canada nous a demandé une salle pour recevoir ladite votation ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la location de tables et chaises chez Party Tente moyennant la somme d'environ 178 \$ plus les taxes applicables, de plus que de rémunérer 2 ou 3 pompiers pour faire la surveillance des lieux, et d'en effectuer le paiement. Le lieu de votation sera à la caserne d'incendie. À noter qu'un montant de 100 \$ nous sera alloué pour la location de la salle.

3.12 Commission des normes du travail – autorisation de régler un litige

Résolution 2015-10-257

Considérant les résolutions #70-03-14 et 280-11-14 concernant un dossier avec la Commission des Normes du Travail dont une réclamation à la Cour du Québec #750-22-006172-146;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à régler le litige dudit dossier de Cour du Québec 750-22-006172-146, le tout pour un montant total et final de 2 136,74 \$ payable à la Commission des Normes du Travail et d'en effectuer le paiement.

3.13 Achat de mobilier urbain pour le Parc des Bénévoles

Résolution 2015-10-258

Considérant la demande au Pacte Rural pour animation sous la gloriette et les achats d'équipements mentionnés à ladite demande;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de mobilier urbain, entre autre : tables à pique-nique, bancs décoratifs et bancs berçants le tout selon la soumission de Tessier Récréo-Parc au montant d'environ 5 210 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.14 Décompte #1 pour le raccordement du puits LB-PE-3-12

Résolution 2015-10-259

Considérant le raccordement du puits LB-PE-3-12 et la recommandation de paiement du décompte #1 au montant de 196 928,92 \$ incluant les taxes et la retenue de 10% ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que sur recommandation de paiement de l'ingénieur Yves Beaulieu, de Consumaj, d'autoriser le paiement du montant de 196 928,92 \$ incluant les taxes et la retenue de 10% et d'en effectuer le paiement, au règlement d'emprunt 270-14. À noter que ce montant a été prévu au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018). La Municipalité de Saint-Liboire atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

3.15 Dépôt du rapport annuel 2014 de la Bibliothèque municipale de Saint-Liboire

La directrice générale procède au dépôt du rapport annuel 2014 de la Bibliothèque municipale de Saint-Liboire, séance tenante.

3.16 Comité de revitalisation de la rivière Chibouet – Demande d'appui

Résolution 2015-10-260

Considérant la demande du Comité de revitalisation de la rivière Chibouet pour appuyer la démarche dudit Comité pour le dépôt d'un projet au Programme interactions communautaires (PIC) d'Environnement Canada ;

Il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le Comité de revitalisation de la rivière Chibouet dans leur démarche pour le dépôt d'un projet au Programme interactions communautaires (PIC) d'Environnement Canada.

3.17 Achat d'un amplificateur de signal cellulaire

Résolution 2015-10-261

Considérant que le signal cellulaire entre difficilement dans l'immeuble de l'hôtel de ville ;

Il est donc proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un amplificateur de signal cellulaire à l'hôtel de ville de la municipalité et ce selon la soumission de Groupe Infoplus au montant d'environ 647 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.18 Repas de Noël des employés et élus municipaux

Résolution 2015-10-262

Considérant qu'il est souhaitable d'organiser une rencontre entre les élus et les employés pour les présenter et favoriser des échanges entre l'administration municipale et l'Administration politique ;

Considérant que la fin de l'année est appropriée pour ce faire ;

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la Directrice générale pour organiser un souper le vendredi 27 novembre 2015 auquel seront convoqués les élus et les employés permanents municipaux ;

d'autoriser le paiement des frais de repas des employés et élus, soit environ 18 personnes, pour un montant approximatif de 750 \$ le tout selon les budgets alloués.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Achat d'un habit de combat « bunker suit »

Résolution 2015-10-263

Considérant que le service incendie doit procéder à faire l'achat d'un nouvel habit de combat « bunker suit » pour l'un de ses pompiers ainsi que l'achat d'un éjecteur pour l'autopompe;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un nouvel habit de combat « bunker suit » pour le pompier Yowan Rousseau selon la soumission reçue de L'Arsenal en plus de l'achat de bouchons et d'un éjecteur pour l'autopompe, au coût d'environ 1 970 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4.2 Dépôt de trois (3) résolutions de municipalités de la MRC des Maskoutains concernant le schéma de couverture de risques en incendie

La directrice générale procède au dépôt de trois (3) résolutions provenant des municipalités de : Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Pie et Saint-Dominique en ce qui a trait au schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Le but de leurs résolutions étant d'avoir recours à un TPI (technicien en prévention incendie) de retenir les services d'un TPI à leur propre municipalité.

4.3 Semaine de prévention des incendies

Résolution 2015-10-264

Considérant que la Semaine de prévention des incendies se déroulera du 4 au 10 octobre 2015;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser notre population à cette prévention;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter la semaine du 4 au 10 octobre 2015 « *Semaine de prévention des incendies* » et de faire la publicité à cet effet.

4.4 Embauche de deux nouveaux pompiers et formations à prévoir

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure après rencontre avec le comité de gestion du personnel, le directeur et les deux postulants.

4.5 Résolution autorisant notre participation au programme de subvention relative à la formation incendie année 2016

Résolution 2015-10-265

Considérant que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Considérant que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire prévoit la formation d'environ 3 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Maskoutains en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Octroi du contrat de travaux de pavage sur la rue Gabriel et une partie de la rue Pâquette et partie rue Godère

Résolution 2015-10-266

Considérant l'appel d'offres pour soumissions de travaux de pavage sur la rue Gabriel et une partie de la rue Pâquette et Godère;

Considérant l'ouverture des soumissions le 29 septembre dernier à 11 h en présence de Monsieur le Maire Denis Chabot, Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur, la directrice générale et un soumissionnaire;

Considérant les soumissions reçues de :

- Pavages Maska inc.	870 671,24 \$
- Eurovia Québec Construction inc.	915 220,40 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que selon la recommandation de notre ingénieur monsieur Jean-Sébastien Bouvier d'octroyer le contrat de travaux de pavage sur la rue Gabriel et une partie de la rue Pâquette et Godère à Pavages Maska inc. au montant de 870 671,24 \$ toutes taxes incluses, la soumission étant jugée la plus basse et conforme;
- D'autoriser le paiement des coûts relatifs à ce contrat en affectant une somme d'environ 645 740 \$ du surplus accumulé « réfection des voies publiques » afin de procéder auxdits travaux;
- De plus appliquer le montant de 224 932 \$ provenant de la taxe d'accise 2014-2018, cette somme ayant été réservée à cette fin.

- De mandater le maire et la directrice générale ou leurs représentants à signer tout document inhérent à la présente résolution.

Octroi de contrat du contrôle de la qualité des matériaux

Résolution 2015-10-267

Considérant les soumissions reçues de 3 laboratoires;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de notre ingénieur monsieur Jean-Sébastien Bouvier, d'octroyer le contrat du contrôle de la qualité des matériaux à Les Services EXP inc. au montant de 3 207,80 \$ incluant les taxes et d'en effectuer le paiement.

5.2 Entériner le paiement de la facture de réparation du camion chez Kenworth Maska

Résolution 2015-10-268

Considérant la vérification mécanique annuelle du camion Sterling et divers travaux de réparation afin de le rendre conforme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les diverses réparations effectuées sur le camion Sterling afin de le rendre conforme selon les spécifications de la SAAQ, chez Kenworth Maska, Location Maska PacLease le tout moyennant la somme de 4 300,31 \$ toutes taxes incluses.

5.3 Entériner la facture des Entreprises Myrroy inc. et octroi de contrat pour 2016-2017

Résolution 2015-10-269

Considérant les travaux de nettoyage de puisards effectués par Les Entreprises Myrroy inc.;

Considérant que Les Entreprises Myrroy inc. désirent fixer leurs prix pour les deux prochaines années, soit 2016-2017 au même montant que cette année, soit 15 \$/puisard;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'entériner la facture des Entreprises Myrroy inc. au montant de 6 087,93 \$ toutes taxes incluses et ce, pour le nettoyage des puisards et le lavage de la valve à eau;

De leur octroyer le contrat de nettoyage de puisards pour les années 2016-2017 et ce, au même tarif, soit 15 \$/puisard plus les taxes applicables par année et d'en autoriser le paiement selon le budget alloué.

5.4 Embauche d'un employé occasionnel pour la saison de déneigement 2015-2016

Résolution 2015-10-270

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un employé temporaire pour le déneigement lors de la saison hivernale 2015-2016;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De procéder à l'embauche de monsieur Réjean Lebel comme premier employé temporaire sur appel, et si ce dernier n'est pas disponible de retenir les services de monsieur Raphaël Ferland en cas de non-disponibilité de M. Lebel;

D'autoriser le coordonnateur des travaux publics, François Lévesque à requérir les services de l'une ou l'autre des personnes ci-haut mentionnées, au besoin, pour effectuer sous sa supervision, les travaux de déneigement de nos routes;

D'autoriser le paiement de cet employé temporaire selon les budgets alloués.

5.5 Achat d'abrasif et frais de transport

Résolution 2015-10-271

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'abrasif pour la prochaine saison ainsi que le transport d'abrasif;

Considérant que deux demandes de soumission ont été envoyées et reçues;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'abrasifs auprès de Carrières St-Dominique au prix de 41,95 \$ / la tonne métrique plus les frais environnementaux de 0,55 \$ et les taxes applicables telle que leur soumission. De plus leur octroyer le contrat de transport au prix mentionné à leur soumission.

5.6 Rapiéçage de pavage dans certaines rues

Résolution 2015-10-272

Considérant qu'il y a lieu de procéder à faire du rapiéçage de pavage à certains endroits dans les rues de la municipalité;

Considérant que deux demandes de soumission ont été envoyées et reçues;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de rapiéçage de pavage dans certaines rues de la municipalité à Vallières Asphalte au montant de 5 434 \$ le tout plus les taxes applicables, selon sa soumission datée du 16 septembre 2015 et d'en effectuer le paiement selon les budgets alloués. De plus, le conseil autorise la directrice générale à procéder au paiement dudit contrat qui sera un peu plus élevé dû au fait que quelques réparations de la chaussée ont été effectuées depuis la réception des demandes de soumissions.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat de coagulant inorganique (polychlorures d'aluminium)

Résolution 2015-10-273

Considérant la nécessité de faire l'achat de coagulant inorganique pour l'usine de filtration;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de coagulant inorganique pour une quantité de 6,5 tonnes métriques au montant de 1 400 \$ / t.m. transport inclus, plus les taxes applicables chez Kemira selon leur soumission datée du 10 septembre 2015 et d'en effectuer le paiement.

6.2 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Adoption de budget 2016

Résolution 2015-10-274

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2016 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2016, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

6.3 Règlement numéro 280-15 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité – Avis de Motion

Avis de motion

Résolution 2015-10-275

Avis de motion est donné par le conseiller Yves Winter à l'effet que lors d'une prochaine réunion le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 280-15 *concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.*

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

6.4 Règlement numéro 281-15 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité – Avis de Motion

Avis de motion

Résolution 2015-10-276

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Vadnais à l'effet que lors d'une prochaine réunion le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 281-15 *concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité.*

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

6.5 Règlement numéro 282-15 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité – Avis de Motion

Avis de motion

Résolution 2015-10-277

Avis de motion est donné par la conseillère Guylaine Morin à l'effet que lors d'une prochaine réunion le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 282-15 *concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.*

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 30 septembre 2015, des permis et certificats émis est déposée représentant dix-sept (17) permis pour un montant total de 99 096 \$ par la directrice générale séance tenante.

7.2 Formation SAE inspection des arbres en milieu urbain

Résolution 2015-10-278

Considérant que notre inspecteur en bâtiment, madame Janie Rondeau est intéressée à suivre la formation « *Inspection des arbres en milieu urbain* »;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser notre inspecteur en bâtiment, madame Janie Rondeau à suivre la formation « *Inspection des arbres en milieu urbain* » qui se déroulera à Drummondville les 20 et 21 octobre prochains par Solutions Alternatives Environnement, le tout moyennant la somme de 569,13 \$ incluant les taxes applicables et d'en rembourser le coût de plus que tous les frais inhérents à cette formation.

7.3 Modification du règlement d'urbanisme

Avis de Motion

Résolution 2015-10-279

Avis de motion est donné par la conseillère Johanne Grégoire à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, spéciale ou d'ajournement, le Conseil adoptera avec dispense de lecture, le règlement numéro 86-97/63-15 amendant le règlement de zonage afin d'ajouter une spécification concernant les commerces associables à l'habitation.

L'objet de ce règlement est de permettre un espace de travail pour un travailleur autonome dans un bâtiment accessoire et d'établir les conditions à respecter.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

Premier projet de règlement numéro 86-97/63-15 amendant le règlement de zonage afin d'ajouter une spécification concernant les commerces associables à l'habitation

Attendu que la Municipalité de Saint-Liboire a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

Attendu que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier son règlement de zonage;

Attendu que la Municipalité a reçu une demande afin d'autoriser un bureau d'affaires dans un bâtiment accessoire ;

Attendu qu'il est opportun de restreindre la possibilité d'installer des commerces associables à l'habitation dans les bâtiments accessoires ;

Attendu qu'en restreignant ce type d'usage dans les bâtiments accessoires il n'y aura pas d'impact sur le voisinage ;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme souhaite autoriser ce type de commerce dans un bâtiment accessoire et propose des conditions particulières pour cette situation;

Attendu que le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

EN CONSÉQUENCE, il est par le présent règlement numéro 86-97 / 63-15 décrété et statué ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

L'article 5.4.1 concernant la classe de commerce associable à l'habitation est modifié par l'ajout du texte suivant à la fin de l'article :

«Malgré ce qui précède, il est possible d'occuper, dans un bâtiment accessoire, un espace de travail par un travailleur autonome (propriétaire ou occupant du logement). Les activités sont limitées à du travail de bureau et il n'est pas possible qu'aucun employé ne travaille sur place. La superficie maximale occupée par cet espace de bureau ne peut excéder 20 mètres carrés.»

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Résolution d'adoption du premier projet de règlement

Résolution 2015-10-280

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

Considérant que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande afin d'autoriser un bureau d'affaire dans un bâtiment accessoire ;

Considérant qu'il est opportun de restreindre la possibilité d'installer des commerces associables à l'habitation dans les bâtiments accessoires ;

Considérant qu'en restreignant ce type d'usage dans les bâtiments accessoires il n'y aura pas d'impact sur le voisinage ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme souhaite autoriser ce type de commerce dans un bâtiment accessoire et propose des conditions particulières en ce sens;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 6 octobre 2015;

Considérant que les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et que par conséquent, ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le premier projet de règlement numéro 86-97/63-15 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage afin d'ajouter une spécification concernant les commerces associables à l'habitation »;

De tenir une assemblée publique de consultation, mardi le 3 novembre 2015 à 20 h, à la salle du Conseil afin que le projet de règlement soit expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet soient entendus.

7.4 Dépôt d'un extrait du procès-verbal du CCU en date du 16 septembre 2015

La directrice générale procède au dépôt d'un extrait du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) en date du 16 septembre 2015.

7.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale - Approbation

Résolution 2015-10-281

Considérant les demandes de permis d'agrandissement et de certificats d'autorisation pour rénovation reçues par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que le projet d'agrandissement du 14, rue Lemonde a été analysé en fonction du Règlement de zonage no 86-97 et qu'il fait l'objet d'une demande de dérogation mineure qui doit être approuvée par le Conseil municipal;

Considérant que ces demandes sont assujetties au Règlement no 272-14 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant les conditions émises pour certains des dossiers à l'étude;

Considérant les avis favorables du Comité consultatif d'urbanisme en date du 1^{er} octobre 2015 à l'égard des projets ci-après énumérés;

Il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve les projets suivants :

- 1) Le projet d'agrandissement modifié de la résidence située au 14, rue Lemonde;
- 2) Le projet de rénovation de la résidence située au 192, rue Saint-Patrice;
- 3) Le projet de rénovation de la Maison St-Patrice située au 172, rue Saint-Patrice avec les modifications proposées et déposées par Monsieur Sébastien Roy en séance du conseil, à savoir la pose de colonnes de 3 pouces x 3 pouces et d'équerres victoriennes en PVC blanches;
- 4) Le projet de rénovation de la résidence située au 33, rue Quintal.

L'ensemble de ces projets sont sujets aux conditions établies par le Comité consultatif d'urbanisme.

7.6 Zones prioritaires et zones de réserve d'aménagement à identifier

Résolution 2015-10-282

Considérant qu'une rencontre a été effectuée avec 7 municipalités qui ont été identifiées comme ayant un surplus d'espaces disponibles à des fins résidentielles et la MRC des Maskoutains ;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* la MRC des Maskoutains peut identifier des zones prioritaires et des zones de réserve d'aménagement pour répondre à l'Orientation 10 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Considérant que la MRC des Maskoutains doit apporter des modifications à son projet de règlement 14-417 pour se rendre conforme à l'Orientation 10;

Considérant que le schéma d'aménagement relève de la MRC des Maskoutains;

Considérant qu'au conseil des maires à la MRC, il a été proposé d'établir des zones prioritaires d'aménagement (ZPA) ainsi que des zones de réserve (ZR);

Considérant que le dézonage est devenu somme toute impossible pour les municipalités de la MRC des Maskoutains en manque d'espace résidentiel;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire a été identifiée comme étant en surplus d'espaces disponibles à des fins résidentielles;

Considérant que l'objectif visé par la MRC consiste à justifier les besoins en espace résidentiel là où ils seront prévus et ainsi rendre plus plausibles les éventuelles demandes d'agrandissement de périmètres urbains à l'échelle de la MRC;

Considérant que la MRC peut demander aux municipalités de cartographier les parties de leur territoire qui feront l'objet d'un développement prioritaire;

Considérant que la MRC peut exiger que soit mis en réserve les superficies excédentaires aux besoins résidentiels selon les projections jusqu'en 2031, et pourrait lever certaines superficies de la zone de réserve, avant 2031, selon certaines conditions;

Considérant le projet déposé relativement au territoire de Saint-Liboire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé par la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De modifier le plan projet soumis par la MRC;

Que la municipalité de Saint-Liboire accepte de participer à cet effort collectif mais selon les propositions suivantes:

- Que les zones de réserves d'aménagement soient établies sur les lots numéros : 4 588 112 et 1 345 616 ces lots étant boisés et totalisant environ 3.37 hectares;

Que la municipalité de Saint-Liboire demande à la MRC des Maskoutains de prévoir la correspondance adéquate aux propriétaires touchés par les zones de réserve.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande des Loisirs afin de cautionner un prêt temporaire

Résolution 2015-10-283

Considérant que les Loisirs de St-Liboire inc. ont procédé à demander un prêt temporaire à la Banque CIBC pour des réparations à leurs installations en attendant un éventuel recours avec les assurances des parties concernées;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire accepte de cautionner le prêt temporaire des Loisirs St-Liboire inc. pour les réparations qu'ils ont dû effectuer à leurs installations

et ce, dans l'attente d'un règlement, en plus de mandater le maire et la directrice générale ou leurs représentants à signer tout document inhérent à la présente résolution.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

11. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et correspondance diverse.

12. DIVERS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2015-10-284

Il a été proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21 h 20.

***LA PROCHAINE SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
MARDI LE 3 NOVEMBRE 2015 À 20 HEURES
Bienvenue à tous!***



ST-LIBOIRE EN FÊTE

Est à la recherche de bénévoles pour faire partie du comité organisateur de St-Liboire en Fête.

Vous êtes intéressés ...

Présentez-vous à la prochaine rencontre qui aura lieu le 2 novembre 2015 à 19 heures à l'hôtel de ville.



**Les Serres
Beauregard inc.**

135, Rang Charlotte
Saint-Liboire QC
J0H 1R0

T 450.793.2765
F 450.793.2580

Plantes d'intérieur



PAYSAGEMENT
Benoit & frères inc.

**Mini-excavation
Déneigement
Tonte de gazon**

Tél.: 819.398.0181

Cell. Mario: **819.388.0805**

Cell. Sylvain: **819.818.1634**

Aménagement paysager

Taillage & émondage

Anti-Rouille

Jean-Yves
Tremblay
arpenteur-géomètre

☎ **450-771-4224**

735, avenue Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe,
Québec J2S 5G6

Télécopieur : 450-771-4037
Courriel : jytremblay@arpgeo.ca



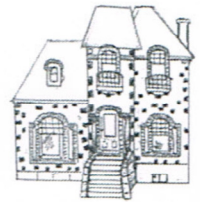
Me Nathalie Dauphinais, LL.B., D.D.N.

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE



140, Carré du Boisé, St-Liboire
(Québec) J0H 1R0

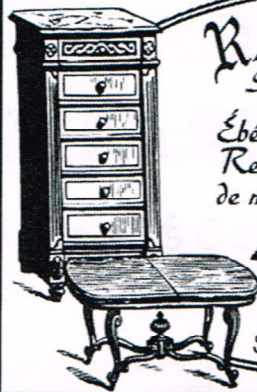
Téléphone: (450) 793-2936
Télécopieur: (450) 793-2080



GÉRARD DION
& FILS
inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
FERME-COMMERCE
INDUSTRIE-RÉSIDENCE
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL
ÉLECTRIQUE NEUF ET USAGÉ
Pierre et Serge Dion
154, St-Patrice
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Tél.: 450.793.4481
1 800.808.4481
Fax: 450.793.4485



R.G.N.M.
Services S.E.N.C.

Ébénisterie,
Reproduction & Restauration
de meubles antiques

450.793.4012

1615, rang St-Édouard
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Excavation
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Sylvain Plante
R.B.Q. 8102-7773-03
et Fils Inc.

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER

PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V



Sylvain : 450 793-2534 Ser. : 450 793-2535

Anne

la petite cordonnière

95 St-Joseph St-Liboire

J0H 1R0 Québec

450-793-4944

lucanne.ls@hotmail.com



Heures d'ouverture

Mardi au Vendredi

9:00 à 18:00 heures

Samedi de 9:00 à 14:00

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811



Diagnostic & Feuturs
Performance • Roue • Pneum
Autos & Camions • Estimation gratuite

450 793-2324

195, Rg St-Georges, St-Liboire, QC J0H 1R0



MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Pneus • Injection • Suspension
Automobiles de toutes marques • Voltures haut de gamme
Vente & Achat • Autos & Camions

450 793-2324 • 195, Rg St-Georges, St-Liboire, QC J0H 1R0

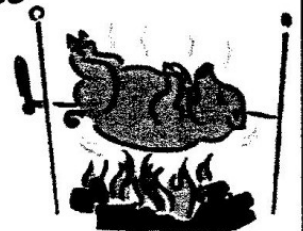
ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*



70 rte Quintal, Saint-Liboire, J0H 1R0

courriel : bernardbenoit@hotmail.ca Bernard: 450 793-2010 Patrick 450 230-5007



Maryse Morin

Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555
viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



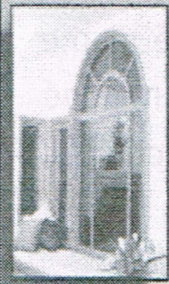
**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

Nicolas Borri
54 St-Patrice
St-Liboire (QC)
J0H 1R0
T (450) 793-4466
F (450) 793-4861

Lun. Mar. Vend.
9h30 à 18h00
Mer. Jeu.
9h30 à 20h00
Sam.
9h30 à 17h00
Dim.
Fermé
Livraison gratuite

membre affilié à

Proxim



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrierie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740 Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe, Qc
J2R 1P8

Tél: (450) 773-3408
Fax: (450) 773-9753

André Leroux
Président
RBQ2310-0340-16



ANNONCEZ

VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.

450.793.2811

Massothérapie
et Esthétique
Jocelyne Laplante

Certificat cadeau disponible
reçu d'assurance

- Massage suédois
- Massage aux pierres chaudes
- Enveloppement corporel
- Facial
- Épilation à la cire
- Maquillage etc.

17, rue Quintal, Saint-Liboire

Prendre rendez-vous au **450-793-4551**



ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

169, rue Morin, Saint-Liboire
Québec J0H 1R0
Tél.: 450 793-4963
Cell.: 450 278-0111
Fax: 450 793-4983
Courriel: richard@c-r-d.ca
www.constructionsrdeslandes.ca



www.campinglaliberte.com

PROPRIÉTAIRES
Jean-Yves et
Huguette Fontaine

**CAMPING PLAGE
La Liberté**

345 sites enchanteurs
...à découvrir!

129, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél.: 450 793-2716



Salon Ginette Robert
Coiffure pour toute la famille

450 793-4664
jgrob@hotmai.com

75, rue Gabriel
Saint-Liboire, QC
J0H 1R0



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Luc Bergeron, CPA auditeur, CGA
Associé

EPR inc.
450, av. St-Joseph, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5
www.eprquebec.com

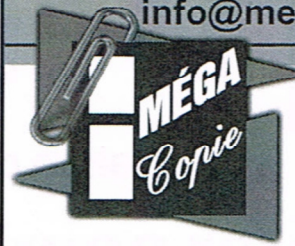
Tél. : 450 774-7165 #2232
Télécopieur : 450 774-1589
luc.bergeron@eprquebec.com

Un membre indépendant de Groupe EPR Canada inc.

CENTRE PROFESSIONNEL MULTIMÉDIA ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES

info@megacopie.com

▲ Photocopie
▲ Imprimerie



T 450.773.5877
1 800 337.5877
F 450.773.5977

1456, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe QC J2S 2J6

www.megacopie.com



Propriétaires :

Anne-Marie Scott, pâtissière
Patrick Bernier, cuisinier

450-793-4430
126, rue Saint-Patrice
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
COMPLEXE H TELIER



A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée



Ginette St-Onge, Mcl.
Normand St-Onge, Mcl.
Mathieu St-Onge, Est.

T. 450 253-8690 514 456-8690
F. 450 253-0017

COMPLEXE H TELIER

www.arelectrique.ca

ENTRETIEN SAISONNIER

JOCELYN LAPALME

Déneigement - Fauchage - Labour - Excavation
Nivellement - Bois de chauffage - Divers

Tél: 450.793.4628

1185, rang St-Édouard, St-Liboire, Qc J0H 1R0

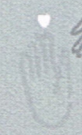


www.coopauxpittissoins.com

450 771-0605



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



Nouveau

jeunes familles...

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



Ferme Cerpajo inc.

Travaux à forfait & Déneigement

158 rang Charlotte
Saint-Liboire, Québec
J0H 1R0
Bureau 450-793-2774
Fax 450-793-2798
Cell 450-771-8305
Courriel patricedion@gsig-net.qc.ca

Patrice Dion

LES CONSTRUCTIONS
IPM
MORIN INC.

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
RÉNOVATION

RBQ : 8002-9394-08 info@pmmorin.com - www.pmmorin.com

Pascal Morin: 450.278.4275
Francis Morin: 450.278.4279



Desjardins

Caisse du Plateau maskoutain

Coopérer pour créer l'avenir

Heures d'ouverture

Siège social et Centre de services

Lundi, mardi et mercredi : 10 h à 15 h
Jeudi : 10 h à 20 h
Vendredi : 10 h à 16 h

Siège social :

151, rue Gabriel

Saint-Liboire QC J0H 1R0

☎ : 450 793-4491

📠 : 450 793-4905

Centre de services :

1199, rue Principale

Saint-Dominique QC J0H 1L0

☎ : 450 773-1359

📠 : 450 773-5489

Courriel : caisse.t90004@desjardins.com